

Notes SEL-CGT 59 CA UPHF 13 septembre 2019



Il s'agit des notes rédigées par le camarade élu, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT). Nous avons 1 élu étudiant sur 4. La FEV a les 3 autres élu.es étudiant.es.

M. Artiba félicite tout le monde car le décret de création est enfin sorti : « c'est un aboutissement collectif ! » D'ailleurs, M. Artiba est administrateur provisoire de l'UPHF jusqu'aux futures élections.

1) Vote du nouveau règlement intérieur

Demande-nous si tu veux lire le règlement intérieur

Le règlement intérieur n'est pas complet faute de temps pour le compléter à ce jour selon la Direction. Nous votons donc que les chapitres 1 et 2.

Globalement, le règlement est standard à ce qu'on trouve dans l'ensemble des Universités. Il y a des bonnes nouvelles qui devraient augmenter le taux de participation : on pourra envoyer des mails aux étudiant.es pour présenter nos listes, on pourra demander des interventions officielles dans les classes...

Pour l'élection du Président de l'UPHF, la Direction propose une modification qui nous semble juste concernant le délai de dépôt des listes : ce ne sera plus possible de déposer une liste la veille du conseil mais au moins 5 jours francs avant. Cela va dans le sens de plus de démocratie : nous votons pour !

Résultat : unanimité pour

2) Désignation des membres du Comité Electoral Consultatif

C'est cette commission qui s'occupe d'organiser les élections au sein de l'Université. On a postulé pour avoir 1 élu parmi les 2 étudiant.es qui y siègeront.

Secteur A : ENSIAME, ISTV, FSMS et l'IUT

Secteur B : FLLASH, IPAG, IAE et FDEG + l'Ecole Supérieure d'Arts et de Communication de Cambrai et l'Ecole Supérieure d'Arts et de Design de Valenciennes.

Candidature :

- **1^{er} collègue (professeur.es des universités) :** Pascal Level et Thierry-Marie Guerra, secteur A ; Véronique Lagae, secteur B

- **2ème collège (autres enseignant.es)** : Simon Enjalbert, secteur A et Isabelle Alphone-Tilloy, secteur B
- **3ème collège (personnels administratifs)** : Hélène Turpin-Winter et Pascal Rutkowski
- **4ème collège (usagers)** : Gaétan Helon (SEL-CGT) et François Grenier (FEV), secteur A et Juliette Dufour, secteur B

Quand il y a qu'un.e candidat.e par secteur, pas de vote. Et ensuite on vote par collège. Donc on se prononcera que pour les étudiant.es.

Nous demandons à la FEV de laisser une place au SEL-CGT. La FEV refuse : « on prend les places quand on peut les avoir ».

Résultats 1^{er} collège, secteur A : Pascal Level obtient 1 voix. Thierry-Marie Guerra obtient 5 voix. Il y a aussi 1 vote blanc. M. Guerra est élu.

Résultats 4ème collège, secteur A : François Grenier obtient 3 voix. Gaétan Helon 1 voix. La FEV obtient les 2 élu.es pour organiser les élections au sein du comité.

3) Vote de la convention de coordination territoriale avec l'Institut Catholique de Lille

Le document expliquant cette coordination est disponible sur demande.

M. Artiba rappelle le contexte :

- Il s'agit pour l'UPHF de s'unir avec la Catho pour avoir plus de force
- Le projet NCU Prélude avec la Catho d'un montant de 12 millions d'euros était un exemple des projets communs UPHF + la Catho.
- La Direction veut un site pour l'UPHF (site = délimitation d'un conventionnement par l'état) : les 2 écoles d'art, l'INSA, l'UPHF et la Catho.
- Les établissements d'Amiens, du littoral et de l'Artois ont mal traité l'UPHF.
- La Catho et ses 30 000 étudiant.es « sauve » l'UPHF.
- Ce sera l'UPHF qui dirigera ce site car l'Université est publique contrairement à la Catho.
- Selon la Direction, « les pauvres peuvent étudier à la Catho ».

Position de vote SEL-CGT : Tout ceci est la faute des gouvernements qui impose la concurrence entre les établissements publics ! Nous sommes pour la gratuité totale des études et donc contre les partenariats avec des formations privées. Le comportement de l'Université de Lille est dégueulasse, elle joue sur sa puissance pour imposer ses choix aux plus petites universités. La Direction de l'UPHF à donc préférer la Catho. Nous y sommes aussi opposés. Il serait temps d'abolir la compétition entre universités et travailler toutes et tous ensemble, en fonction des besoins pour les étudiant.es et non avec des appels à projets où seulement certaines universités sont payées !

Un élu (Pascal Level) indique qu'il votera contre car il est trop tôt pour le CA provisoire de voter ce genre de texte. M. Artiba indique que le CA a plein pouvoir.

Résultat : 2 contres (dont 1 SEL-CGT), le reste pour.

Le Président indique que l'on peut se réjouir que l'UPHF apparait maintenant dans les classements mondiaux. Il est aussi très heureux que les panneaux INSA est été posé aussi vite. Cependant, c'est beaucoup beaucoup plus long pour réparer des fuites d'eau dans les bâtiments vétustes de l'université !

4) Questions diverses

- **Campus Mont Houy** : Nous demandons un regard technique sur les horaires d'allumage des lumières sur le campus, qui s'éteignent trop tôt selon certain.es étudiant.es.
- **Cas particulier dans le département audio de l'ISTV** : Nous demandons des explications sur la situation d'un doctorant de DeVISu (Laboratoire des Sciences de la Communication) aussi enseignant à DREAM. La Direction explique qu'elle fait tout pour lui trouver un poste pour qu'il puisse donner ses cours. Mais qu'il en est à 6 ans pour réaliser sa thèse (au lieu de 3 ans sans redoublement) et donc la direction de thèse priorise le fait que le doctorant finisse sa thèse plutôt que de travailler. Cela dit, le prochain CAC restreint (fin septembre ?) devrait proposer un contrat de vacation de 187 heures pour 4 ans. La Direction de l'UPHF a reconnu son dévouement et sa présence très utile pour les étudiant.es.

Cependant, le poste proposé est en dessous des conditions de travail et de rémunération par rapport au contrat précédant. La Direction répond que s'il a des soucis financiers, il peut demander de l'aide aux assistantes sociales.

Quoiqu'il en soit, des étudiant.es de DREAM attendant des cours : les étudiant.es n'ont pas à subir les mauvais choix des Directions locales et centrales !!